

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 avril 2025

ATTRACTIVITÉ - SALON INNN 2025 - TARIFICATION DES PRESTATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Ségolène BARDET pouvoir à Florent SIMMONET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Florent JARRIAULT, Noémie FERREIRA pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Philippe TERRASSIN, Rose-Marie NIETO pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Nicolas ROBIN pouvoir à Sophie BOUTRIT, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gérard LEFEVRE, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

ATTRACTIVITÉ - SALON INNN 2025 - TARIFICATION DES PRESTATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Depuis 2022, l'évènement INNN (Salon de L'innovation Numérique, de l'Insurtech et du Risque) est organisé à Niort. Celui-ci permet sur deux jours d'atteindre un visitorat d'environ 1 500 personnes, de rassembler une cinquantaine d'exposants, plus de quatre-vingt insurtech européennes et une dizaine de groupes d'assurances.

L'ambition en 2025 est de continuer à faire grandir cet évènement, le **1^{er}** et le **2 octobre 2025**, à l'espace Horizon de Covéa (24 Rue Copernic, 79180 CHAURAY), avec la même proposition de valeur faite aux entreprises : mettre l'accent sur leur activité, leurs produits et leur marque, par le biais de prises de parole, de rendez-vous d'affaires, de stands et d'atelier.

1-Les tarifs des prestations proposés seront les suivants :

- **Sponsoring (sans stand)**

Offres sponsoring (sans stand)	Tarif proposé
Sponsoring d'un photomaton	5 000,00 €
Sponsoring des uniformes des hôtes et des hôtesse d'accueil	4 000,00 €
Sponsoring des uniformes des hôtes et des hôtesse d'accueil et équipe d'organisation	6 000,00 €
Sponsoring Scène Keynote ou workshop	4 000,00 €
Sponsoring Scène conférence	8 000,00 €
Sponsoring des tours de cou	4 000,00 €
Sponsoring espace café & ecocup	7 000,00 €

➤ **Stand Sponsor** : Nous proposerons 2 niveaux de stand sponsor :

- Niveau 1 : 10 000 €
- Niveau 2 : 25 000 €

Chaque entreprise bénéficiera de niveaux de prestations spécifiques adaptées au montant du sponsoring choisi (communication, prise de parole, privatisation d'espaces...).

Stand exposant :

Stand Exposant Mobilier inclus
2 000,00 €
Boitier électrique et délimitation de stand offert
Mobilier classique
Frais d'installation offert
2 places pour la soirée

➤ **Stand Startup :**

Stand startup
600,00 €
Boitier électrique et délimitation de stand offert
Stand avec mobilier
Frais d'installation offert
2 places pour la soirée

2-Mode de règlement des différentes prestations :

- Pour le règlement des sommes dues pour les sponsorings, et réservation des stands (sponsor, exposant, startup), un avis de somme à payer sera émis par la collectivité à la vue du bon de commande qui sera établi entre le client et la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf événement de force majeure empêchant la tenue de la manifestation et uniquement sur validation de la collectivité.

Tous ces tarifs s'entendent net de taxes.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la tarification des prestations proposées ci-dessus ;
- Approuve le mode de règlement des prestations ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Secrétaire de séance

François GUYON

Délégué du Président